

## Promotion du livre de Marlène Schiappa : Edouard Philippe évoque une "erreur humaine"



Le Premier ministre a adressé une lettre à Anticor afin de réagir à la polémique liée à la promotion du livre de Marlène Schiappa par le service de presse de son secrétariat.

Le 22 mai dernier, le service de presse du secrétariat d'Etat à l'Egalités femmes-hommes avait adressé une "invitation" au lancement du livre de Marlène Schiappa, organisé par son éditeur, dans une librairie.

Le Premier ministre a annoncé un "réexamen" des procédures. Edouard Philippe a tenu à répondre, via une lettre, à Anticor au sujet de la promotion du livre de Marlène Schiappa par le service de presse du secrétariat d'Etat. Cette lettre, reçue par l'association anticorruption, a été rendue publique le jeudi 2 août.

Edouard Philippe parle dans cette missive d'une "erreur humaine" et indique que les procédures ont été modifiées :

*"depuis lors, les procédures présidant à l'utilisation du fichier des contacts presse du Secrétariat d'État ont été réexaminées. Tout envoi par le service de presse est désormais doublement validé par la hiérarchie du cabinet".*

Anticor avait dénoncé les envois par le service de presse du secrétariat d'Etat et l'opération autour du lancement du livre de Marlène Schiappa.

*"On a utilisé le fichier et les moyens de l'État. Cela pose un problème pénal, de 'détournement de finalité de fichier' (délit passible de cinq ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende), mais aussi un problème déontologique".*

Jean-Christophe Picard, le président d'Anticor, s'est exprimé ce jeudi à l'AFP sur la réaction du Premier ministre.

*"On est passé d'une certaine nonchalance au début à une prise de conscience, c'est plutôt bien".*

Selon Jean-Christophe Picard, la Cnil a "accusé réception" de la plainte d'Anticor.